



INFO HABITANTS

➤ Musique

Le mercredi 12/09/2018 à 18h30 est organisé une réunion d'information pour toutes celles et ceux qui seraient intéressés pour se familiariser avec un instrument de musique.

La commune met à disposition ses locaux afin d'accueillir un professionnel de la musique qui par le biais de cours individuels le mercredi vous accompagnera tous au long de votre parcours, petits et grands nous vous attendons.

Vous trouverez ci-joint un complément d'information.

➤ Affouage

Comme annoncé dans le bulletin précédent, l'affouage 2018-2019 se composera principalement du résultat des épisodes tempétueux de l'hiver dernier. Le produit forestier étant déjà exploité par les professionnels, nous pouvons dès à présent engager les inscriptions des affouagistes (en annexe). Dans l'attente du marquage des bois de chauffage et des partages, une réunion sera organisée avec les affouagistes et un agent de l'ONF qui abordera, entre autre, l'élaboration du plan de façonnage spécifique à cette année, de même, nous aborderons un point sécurité lié à cette exploitation.

➤ @. grattery.com...

La mise en ligne du site internet de notre commune est effective ! Elle fait partie des projets qui me tenaient à cœur, voilà qui est chose faite !

Vous découvrirez le site à l'adresse suivante « <http://www.grattery-70170.fr/> »

Très heureux de mettre à votre disposition ce nouvel outil, dont la vocation est de présenter la commune, vous informer, d'apporter un service attendu par tous, et de créer du lien en favorisant les échanges. Je ne doute pas de l'intérêt particulier que vous y porterez. Bon clic.

➤ Sècheresse

La situation climatique de notre département est comme vous avez pu le constater, exceptionnelle.

Après un printemps particulièrement pluvieux, la longue période de canicule et de déficit contant en pluviométrie de l'été ont conduit à l'installation d'un épisode de sécheresse particulièrement marqué.

Les quelques précipitations orageuses inégalement réparties sur le territoire n'ont pas empêché la poursuite de la dégradation de la situation hydraulique.

Depuis le début de l'été, deux arrêtés de restrictions ont déjà été pris, mais la situation oblige à renforcer ces mesures. C'est pourquoi un nouvel arrêté de niveau « crise », interdit désormais :

- La mise à niveau des piscines (hors collectivités),
- Les vidanges des piscines (particulières et collectivités),
- L'interdiction totale d'arrosage hors utilisation de stockage d'eau de pluie, y compris les potagers privés, stades et greens.

« Arrêté affiché et consultable en mairie et sur le site internet de la commune »

➤ A vos agendas

Comme annoncé sur l'agenda des manifestations, je vous invite le samedi 6 octobre à partir de 20h00 dans notre salle polyculturelle au « One Woman Show », présenté par Sophie Bertrand. Spectacle gratuit ouvert à toutes et tous, petits et grands, 2 heures de rire en prévision, venez nombreuses et nombreux, nous vous attendons.

Le maire

Jérôme LALLEMAND